

	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	\boxtimes	Back-office - Options
\boxtimes	Négociation - Dérivés sur actions et indices	\boxtimes	Technologie
	Back-office - Contrats à terme	\boxtimes	Réglementation

CIRCULAIRE Le 22 juillet 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Rainy River Resources Ltd. (RR) Acquisition

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES <u>MEMBRES</u> DE <u>LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.</u>

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que New Gold Inc. (« New Gold ») et Rainy River Resources Ltd. (« Rainy River ») ont annoncé le 31 mai 2013 qu'ils ont conclu un accord définitif d'acquisition aux termes duquel New Gold acquerra toutes les actions ordinaires en circulation de Rainy River par le biais d'une offre amicale d'achat. Selon l'accord, les actionnaires de Rainy River éliront de recevoir 0,5 actions ordinaires de New Gold ou 3,83\$CA en espèces, pour chaque action ordinaire détenue, sous réserve du prorata.

L'offre expirera le 24 juillet 2013. L'acquisition est aussi sujette à l'approbation de 66 2/3% des actionnaires sur une base pleinement diluée. L'acquisition est également conditionnelle à toutes les approbations réglementaires nécessaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 134-2013